



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/258
3 juillet 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Cinquantième session
Point 57 de la liste préliminaire*

RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE LIMITATION DES ARMEMENTS ET DE DÉSARMEMENT

Lettre datée du 16 juin 1995, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Équateur auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le communiqué de presse publié le 14 juin 1995 par le Ministère équatorien des relations extérieures, qui contient le texte de la déclaration du Gouvernement équatorien concernant l'annonce faite par le Gouvernement français de la reprise des essais nucléaires dans l'atoll de Mururoa.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 57 de la liste préliminaire.

Le Représentant permanent

(Signé) Luis VALENCIA RODRÍGUEZ

* A/50/50/Rev.1.

ANNEXE

Communiqué de presse publié le 14 juin 1995 par le Ministère
équatorien des relations extérieures concernant la décision
du Gouvernement français de reprendre les essais nucléaires
dans l'atoll de Mururoa

L'Équateur déplore vivement et désapprouve la décision prise par le Gouvernement français de reprendre les essais nucléaires à Mururoa, car celle-ci va à l'encontre de l'objectif de limitation de la prolifération des armes nucléaires figurant dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui demeure désormais en vigueur pour une durée indéfinie.

L'Équateur appelle l'attention de la communauté internationale sur le fait que la France a pris cette décision alors même qu'à la Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui s'est tenue du 17 avril au 12 mai de l'année en cours, a été approuvée par consensus une résolution qui demande instamment à la Conférence du désarmement de conclure les négociations en vue de la signature d'un traité universel d'interdiction totale et complète des essais nucléaires.

L'Équateur s'oppose aux essais nucléaires de toutes catégories, car non seulement ces essais constituent-ils un premier pas vers la prolifération verticale des armes nucléaires, mais en outre ils compromettent gravement la stabilité de l'environnement, lequel n'a pas de frontières, et ont des effets préjudiciables sur la santé humaine.

C'est pourquoi l'Équateur, de concert avec les autres membres de la Commission permanente du Pacifique Sud, a publié un communiqué de presse daté du 9 juin 1995, dans lequel il se dit fermement décidé à poursuivre une politique de coordination régionale face à l'annonce de nouveaux essais nucléaires dans l'océan Pacifique ou dans les parages.
